



# DÉPISTAGE ORGANISÉ DES CANCERS

## DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL



Tous les 2 ans, de 50 à 74 ans

Un test simple et rapide à  
faire chez soi

Où obtenir un kit de dépistage ?



Chez votre médecin ou  
pharmacien



Sur internet  
[monkit.depistage-colorectal.fr](http://monkit.depistage-colorectal.fr)

## DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN



Tous les 2 ans, de 50 à 74 ans

Une mammographie et un  
examen clinique

Où prendre rendez-vous ?



Liste des cabinets d'imagerie  
agréés au dépistage organisé

[www.depistage-cancer.fr](http://www.depistage-cancer.fr)

## DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS



Tous les 3 ou 5 ans, de 25 à 65 ans

Un prélèvement au niveau du col  
de l'utérus ("frottis")

Qui peut réaliser le prélèvement ?



Gynécologue, médecin  
généraliste, sage-femme,  
laboratoire de biologie  
médicale

## La participation aux programmes de dépistage 2023-2024

Source : CRCDC-CVL

Région Centre-Val  
de Loire

30,3 %

Loir-et-Cher

33,5 %

Canton DE SELLES  
SUR CHER

33,7 %

Région Centre-Val  
de Loire

48,4 %

Loir-et-Cher

50,9 %

Canton DE SELLES  
SUR CHER

46,6 %

## Participation 2023

Source : Santé publique France

Région Centre-Val de  
Loire

54,5 %

Loir-et-Cher

59,6 %



## CINQ bonnes raisons de se faire dépister pour le cancer colorectal

Raison n°1

Déecté tôt, un  
cancer colorectal se  
soigne et se guérit  
mieux (9 cas sur 10).

Raison n°2

Le test est simple, à  
faire chez soi

Raison n°3

Dans la majorité des  
cas, le test est négatif  
et cela rassure.

Raison n°4

Le test et son analyse  
sont pris en charge à  
100% sans avance de  
frais.

Raison n°5

Permet de repérer des  
polypes avant qu'ils  
ne deviennent  
cancéreux.

## CONSEILS PRATIQUES :

1

**Anticipez** : prenez rendez-vous  
sans attendre l'invitation pour  
respecter l'intervalle de 2 ans.

*Notez le rendez-vous et  
programmez un rappel sur votre  
téléphone.*

2

**Consultez** un professionnel  
de santé tous les ans à  
partir de 25 ans.

3

**Restez attentive** à des  
modifications de vos seins et  
parlez-en avec votre  
professionnel de santé

## Une question sur votre dépistage ? Contacter votre CRCDC

CRCDC- Antenne 41  
Tour de consultation  
3 rue Robert Debré  
41260 La Chaussée St-Victor

Secrétariat : 02 54 43 67 26  
contact.41@depistage-cancer.fr



## Pourquoi les dépistages sont importants ?

Les cancers du sein, colorectal et du  
col de l'utérus sont parmi les plus  
fréquents en France. Déectés tôt, ils  
se soignent mieux. Il existe des  
moyens simples, rapides et pris en  
charge à 100 % par l'Assurance  
maladie pour les dépister, sans avance  
de frais.

Par exemple, pour dépister le cancer  
colorectal, un test de recherche de  
sang dans les selles, à réaliser chez soi,  
permet de repérer d'éventuels  
polypes avant qu'ils ne deviennent  
dangereux.

## Comment accéder aux dépistages ?

Selon votre âge, vous recevez une  
invitation pour les dépistages pris en  
charge à 100 %.

Après 74 ans (sein et colorectal) ou 65  
ans (col de l'utérus), les invitations  
cessent, mais vous pouvez poursuivre  
le dépistage après discussion avec  
votre médecin.

## Vous n'avez pas reçu votre invitation ?

Adressez-vous à votre caisse  
d'Assurance maladie.